



Centre Régional AGRHYMET

Atelier régional de renforcement de capacités des cadres des pays et des organismes de bassins de l'espace CILSS/CEDEAO sur la cartographie des zones inondables.

I. PREAMBULE

Lieu : Centre Régional AGRHYMET, Niamey, Niger

Date : 11 au 15 novembre 2013, Niamey, Niger

Sources de financement : GCCA/UE.

Groupes cibles et nombre de participants : Cadres des services hydrologiques nationaux des dix-sept (17) pays de l'espace CILSS/CEDEAO et des organismes de bassins.

Conditions de participation : être désigné par un service hydrologique national des pays de l'espace CILSS/CEDEAO ou un organisme de bassin de la région et être impliqué dans le suivi et l'élaboration des produits d'information sur les ressources en eau, et la prévention des risques d'inondation.

II. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Les pays d'Afrique de l'ouest sont très vulnérables aux catastrophes hydro-climatiques (sécheresse et inondations) et dont les impacts sur leurs économies sont considérables. Ces dernières années, les inondations sont devenues à la fois plus fréquentes et catastrophiques. Elles touchent un grand nombre d'individus et le nombre de victimes enregistrées chaque année dans les pays africains au Sud du Sahara ne cesse d'augmenter. Elles causent ainsi la mort de centaines de gens, le déplacement de milliers de personnes et la destruction d'infrastructures estimées à plusieurs millions de dollars US. Par exemple en 2007, plus de 500 000 personnes ont été affectées par des inondations majeures au Ghana, Togo, Niger, Mali, le Sénégal et Burkina accompagnées d'importants dégâts et des pertes en vies humaines. Selon OCHA, en juillet et août 2012 seulement, plus d'un million et demi de personnes ont été victimes des pluies abondantes qui se sont abattues sur l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Le Niger, le Tchad, le Sénégal et le Nigeria présentent à eux quatre plus de 90% des victimes recensées.

L'ampleur des catastrophes s'expliquent par les fortes précipitations entraînant d'importantes crues avec les débordements des cours d'eau, mais aussi et surtout du fait que les populations vivent dans des zones inondables, inappropriées aux habitations et sans ou avec des systèmes de drainage des eaux pluviales vétustes. En effet, le rapport 2007 sur l'état de population mondiale révèle que pour la première fois de l'histoire, dès 2008, plus de la moitié de la population humaine habitera en régions urbaines. En 2030 ce nombre atteindra 5 milliards. Cette augmentation sera la plus importante au niveau des pays en voie de développement et en particulier en Afrique.

Ainsi, avec la forte urbanisation, le manque de systèmes de drainage, l'occupation anarchique des terres et des lits des cours d'eau, combinés à la variabilité pluviométrique, à une élévation de la température et du niveau de la mer, et une recrudescence des phénomènes hydrométéorologiques extrêmes tels que les sécheresses et les inondations (GIEC, 2007), nous assisterons à une forte augmentation des personnes vulnérables aux catastrophes hydro-climatiques en Afrique au sud du Sahara si rien n'est fait. Pour contribuer à une meilleure gestion de ces différents risques, il est nécessaire de promouvoir la production des connaissances scientifiques nécessaires à la prise de décision et de renforcer les systèmes opérationnels de gestion de ces risques.

La cartographie des zones inondables constitue un des meilleurs outils de prévention des risques d'inondation surtout celles liées aux débordements des cours d'eau. En effet, l'élaboration et la diffusion d'informations sur les zones inondables ainsi que les profondeurs d'eau qui seraient atteintes lors des événements hydrologiques extrêmes, on permet aux décideurs, aux populations vivants dans ces zones et divers acteurs de prendre des dispositions nécessaires avant que la catastrophe ne se produise. Ainsi, la connaissance à l'avance de ces zones permet non seulement de prévenir mais aussi de mettre en place à l'avance les dispositifs de secours afin de réduire la vulnérabilité des populations riveraines.

Il apparaît alors nécessaire de renforcer les capacités des cadres des Services Hydrologiques Nationaux des pays de la sous-région et des organismes de bassin pour leur permettre de mieux caractériser les risques hydrologiques et les prévenir. Aussi, le Centre régional AGRHYMET, conformément à son mandat d'appui à ces services de production d'information sur les ressources en eau en Afrique de l'Ouest, a envisagé d'organiser un atelier régional sur « **sur la cartographie des zones inondables et la prévention du risque d'inondation** » dans le cadre de la mise en œuvre du projet GCCA, financé par l'Union Européenne.

Face à ces menaces multiples et multiformes, le projet Global Climate Change Alliance (GCCA) qui est une initiative de l'Union Européenne a inscrit dans une de ses composantes, d' « améliorer les systèmes d'informations hydro climatologiques ainsi que les capacités d'analyse de l'évolution du climat et ses conséquences en Afrique de l'Ouest » afin d'aider ces pays à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

III. OBJECTIFS DE L'ATELIER

L'objectif principal de cet atelier est de contribuer à réduire la vulnérabilité des populations face aux risques d'inondations. Les objectifs spécifiques sont:

- Produire des outils et des directives pour une gestion durable des zones inondables ;
- Renforcer la capacité des cadres des pays et autres acteurs pour une gestion durable des zones inondables.

IV. RESULTATS ATTENDUS

Les principaux résultats attendus du projet sont:

- Outils et directives pour une gestion durable des inondations en Afrique au Sud du Sahara sont développés;
- Les capacités des cadres des SHN des pays de l'espace CILSS/CEDEAO et des organismes de bassins sont renforcées sur la gestion des catastrophes hydro-climatiques à travers la cartographie des zones inondables pour des événements hydrologiques extrêmes;

V. PRINCIPAUX MODULES DE LA FORMATION

- Création du modèle numérique de terrain (MNT) à partir des cartes topographiques ;
- Caractérisation de l'aléa hydro climatique ;
- Création du modèle numérique d'eau (MNE) ;
- Réalisation de la carte d'inondation.

VI. CONDITIONS D'ACCUEIL ET DE PRISE EN CHARGE

Les frais de voyage et de séjour des participants, de même que les honoraires des personnes ressources seront pris en charge par le Centre Régional AGRHYMET conformément aux règles en vigueur au niveau du CILSS.

VII. CONTACT ET RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, les participants désignés sont invités à prendre contact avec l'administration du Centre Régional AGRHYMET : admin@agrhytmet.ne; avec copie à m.moussa@agrhytmet.ne; i.maigary@agrhytmet.ne; tél +227 20.31.53.16 / 20.31.53.36